

---

# Conférence du désarmement

28 février 2011

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille deux cent neuvième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le lundi 28 février 2011, à 11 h 10

*Président:* M. Pedro Oyarce ..... (Chili)

---

\*\*\* Troisième nouveau tirage pour raisons techniques (7 avril 2014).

GE.14-60544 (F) 011012 011012



\* 1 4 6 0 5 4 4 \*

Merci de recycler 



**Le Président** (*parle en espagnol*): Bonjour à tous. Je déclare ouverte la 1209<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

J'aimerais, au nom de la Conférence, souhaiter chaleureusement la bienvenue à nos invités, S. E. Joseph Deiss, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, et S. E. Michael Spindelegger, Ministre fédéral autrichien des affaires européennes et internationales. Votre présence aujourd'hui est un témoignage politique fort de l'importance que vous accordez aux travaux de la Conférence, aux travaux que cette instance doit mener en matière de désarmement et de non-prolifération.

Nous allons écouter très attentivement les réflexions dont vous nous ferez part au moment où la Conférence requiert des efforts particuliers pour sceller un accord qui lui permette de s'acquitter de son mandat initial.

J'invite maintenant le Président de l'Assemblée générale à intervenir en premier ce matin. Monsieur Deiss, vous avez la parole.

**M. Deiss** (Président de l'Assemblée générale des Nations Unies): Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Excellences, Mesdames et Messieurs, c'est un honneur pour moi que de pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui, et je vous remercie de votre invitation et de votre présence.

Nous vivons des heures importantes, porteuses de grands espoirs, mais dont les lendemains sont encore lourds d'inconnu. Il appartient à la communauté internationale d'accompagner tous ces hommes et toutes ces femmes dont les aspirations ne peuvent pas être déçues. J'étais tout à l'heure devant le Conseil des droits de l'homme. J'ai appelé les États membres à prendre leurs responsabilités.

L'actualité de ces derniers mois n'est pas en reste non plus en matière de désarmement. Un climat politique favorable s'est mis en place, qui a permis de faire progresser le désarmement tant sur le plan bilatéral que sur le plan international. La Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique – les deux pays qui ont les arsenaux d'armes nucléaires les plus importants – sont parvenus à négocier et à faire entrer en vigueur le nouveau Traité START. C'est un résultat qui doit être salué et souligné. Toutefois, l'effort de désarmement ne s'arrête pas à ces deux acteurs, aussi cruciaux soient-ils. Il faut que l'ensemble des États détenteurs d'armements nucléaires s'engagent dans le même esprit à réduire leurs propres stocks. C'est indispensable.

Je me suis rendu l'automne dernier à Hiroshima. J'y ai ressenti toute l'horreur et la souffrance causées par l'arme nucléaire. J'y ai rencontré des survivants et des proches des victimes. J'y ai rencontré des hommes et des femmes qui s'engagent avec le plus grand courage pour qu'une telle tragédie ne se reproduise jamais plus. Nous aussi, représentants de la communauté internationale, nous devons nous engager et nous devons le faire collectivement.

Les grandes questions de notre temps demandent en effet des réponses qui dépassent les capacités des pays agissant individuellement et exigent une approche qui dépasse les considérations de pure sécurité nationale ou régionale. Nous avons besoin d'une action multilatérale, inclusive et efficace. Nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies, nous avons besoin d'une Conférence du désarmement qui soit forte, qui prenne un rôle de chef de file en matière de désarmement et de non-prolifération.

Les avancées de ces derniers mois nous fournissent une base solide. Ainsi, le résultat de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération (TNP), qui s'est tenue à New York en 2010, est de bon augure quant à l'engagement de la communauté internationale à œuvrer par la voie multilatérale.

Une des recommandations de la Conférence était que le Secrétaire général organise une réunion de haut niveau sur la Conférence du désarmement. Celle-ci a eu lieu en septembre dernier, à New York. J'ai eu la chance de pouvoir m'y exprimer aussi. Certains d'entre vous ont donc déjà entendu mon message. Il reste le même aujourd'hui. La Conférence du désarmement est l'instance multilatérale unique de la communauté internationale pour les négociations dans le domaine du désarmement. C'est donc un instrument essentiel. La Conférence doit donc être renforcée. Elle doit surmonter ses blocages. C'est une question de crédibilité de cette instance, ainsi que de tous ses États membres.

La Conférence est parvenue dans le passé, dans des situations géopolitiques complexes telles que la guerre froide par exemple, à conclure des traités fondamentaux pour le désarmement international. Pourquoi ne tient-elle plus aujourd'hui le même rôle phare?

En tant que Président de l'Assemblée générale, je suis profondément inquiet face à cette situation d'impasse continue. Je vous rappelle les maintes résolutions que l'Assemblée générale a adressées à la Conférence. C'est à vous, États membres, que revient la responsabilité de faire de la Conférence un instrument fort et fonctionnel. Il est toujours souhaitable que les décisions de la Conférence bénéficient d'une large assise, mais la règle du consensus ne doit pas devenir un facteur de blocage: un esprit de flexibilité et de compromis est nécessaire pour nous sortir de l'impasse d'aujourd'hui.

Suite à ces années de blocage, la Conférence du désarmement se trouve dans une situation de plus en plus critique. Toutefois, je suis très confiant. Des avancées sont possibles. Le programme de travail adopté en 2009 après plusieurs années de stagnation en est une première illustration. C'est une bonne base pour que les travaux reprennent.

Je soutiens aussi pleinement le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, dans son ambition de revitaliser les travaux de la Conférence et je salue l'initiative qu'il a prise de demander à son Conseil consultatif d'assurer le suivi des discussions qui se sont tenues pendant la Réunion de haut niveau en septembre et de faire des recommandations sur les moyens de revitaliser la Conférence. L'Assemblée générale en tant qu'organe fondateur de la Conférence est prête à contribuer à ce processus de revitalisation.

Excellences, Mesdames et Messieurs, le désarmement est l'un des objectifs les plus importants et les plus nobles de l'Organisation des Nations Unies. Nous ne devons épargner aucun effort pour y parvenir. C'est une contribution vitale à la promotion de la paix, de la sécurité et de la prospérité pour l'humanité, et je tiens à vous remercier, personnellement et au nom de l'Assemblée générale, de tous les efforts que vous consentez, chacun dans sa délégation ou à sa place, en faveur de cet objectif.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je remercie vivement le Président de l'Assemblée générale de nous avoir fait part de ses réflexions. J'invite maintenant le Ministre Michael Spindelegger à prendre la parole.

**M. Spindelegger** (Autriche) (*parle en anglais*): Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte d'intervenir devant la Conférence du désarmement aujourd'hui, et suis ravi de pouvoir le faire aux côtés du Président de l'Assemblée générale, M. Deiss. Permettez-moi aussi de saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général de la Conférence du désarmement pour le travail qu'il a accompli tout au long de ces dernières années.

Le désarmement est depuis fort longtemps l'une des priorités de premier plan de l'Autriche en matière de politique étrangère. L'Autriche est devenue membre de la Conférence du désarmement en 1996 dans le but de contribuer au rôle actif de cet organe important. À l'époque, l'issue heureuse de la négociation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) avait apporté la preuve de la grande capacité de la Conférence à parvenir à des solutions consensuelles reposant sur l'engagement constructif de toutes les parties en présence.

La dernière fois que j'ai eu l'honneur de prendre la parole devant cette instance, en septembre 2009, j'ai pu exposer de façon détaillée la position de l'Autriche sur un certain nombre de questions importantes, notamment notre appui à un traité interdisant la production de matières fissiles, l'application d'approches multilatérales au cycle du combustible et l'entrée en vigueur attendue de longue date du TICE. Vous venez alors d'adopter un programme de travail après plus d'une dizaine d'années de blocage. J'ai donc bon espoir qu'avec le climat de plus en plus favorable sur la scène internationale de la sécurité, il devrait être possible d'accomplir des progrès réels et tangibles.

Bien entendu, nous avons déjà assisté à de réels progrès dans différentes instances:

- Le nouveau Traité START est entré en vigueur. La mise en œuvre de ce traité important va, je l'espère, être le facteur déclenchant de nouveaux efforts en faveur du désarmement. Je souhaite remercier les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie pour leur engagement à cet égard.
- En mai dernier, la Conférence d'examen du TNP a adopté, par consensus, un document final comportant un plan d'action ambitieux sur le désarmement nucléaire:
  - Tous les États parties au TNP ont pris l'engagement de poursuivre l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires;
  - Tous les États parties au TNP ont admis que l'utilisation d'armes nucléaires entraînerait une catastrophe humanitaire d'une ampleur monumentale; et
  - Les cinq États parties au TNP dotés d'armes nucléaires sont convenus de discuter entre eux des questions fondamentales de politique et de doctrine afin de favoriser l'accélération du désarmement nucléaire et de contribuer à une plus grande sûreté et sécurité pour tous, puis de nous faire part de l'issue de leur discussion.
- En outre, dans le domaine des armes classiques, nous avons assisté à une évolution satisfaisante de la situation: l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions et la tenue de la première Assemblée des États parties, tenue en République démocratique populaire lao en novembre dernier ont attesté de façon convaincante que cette convention est l'un des faits les plus marquants survenus dans le domaine du désarmement ces quinze dernières années. L'Autriche soutient activement la mise en œuvre de cet accord historique, en particulier en ce qui concerne l'assistance aux victimes.

Le domaine du désarmement a connu récemment d'autres succès importants mais, tout comme les trois exemples que je viens d'évoquer, ils se sont accomplis hors du cadre de la Conférence du désarmement.

Le bilan médiocre de la Conférence du désarmement n'a que trop duré. Compte tenu des nombreux acquis historiques de cette enceinte, il est tout simplement injuste de la laisser ainsi, année après année, dans une telle situation d'échec.

Lors de la Réunion de haut niveau que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a organisée en septembre dernier, le message était clair: la Conférence du désarmement avait perdu toute pertinence. Désormais, le risque réel qu'elle devienne obsolète la guette vraiment. De plus en plus d'États sont fermement convaincus que la communauté internationale devrait exploiter les compétences et les ressources disponibles ici, à Genève, à des fins meilleures que le débat sur des projets de programme de travail.

Tout comme nombre de vos gouvernements, l'Autriche préférerait agir dans l'enceinte de la Conférence du désarmement et par la voie de cette instance, mais si celle-ci est incapable de produire des résultats, il nous faut explorer d'autres configurations pour l'action ici, à Genève.

À l'automne dernier, l'Assemblée générale des Nations Unies a inscrit la question de la revitalisation de la Conférence du désarmement à son ordre du jour. Je suis fermement convaincu que, à moins que la Conférence n'entame ses travaux d'ici à la fin de sa première session de l'année en cours, l'Assemblée générale à New York débattera en séance plénière de la suite à donner à la Réunion de haut niveau et de l'avenir du désarmement multilatéral. Nous devons nous efforcer de trouver ou créer une instance dans laquelle engager nos travaux de fond sur les questions les plus urgentes. De même, nous devrions envisager de soumettre, à l'avenir, à une obligation de réels progrès l'allocation future des ressources à la Conférence du désarmement.

C'est aussi à cet égard que nous nous félicitons de la présence engagée du Président Deiss ici, aujourd'hui. L'intérêt qu'il porte à la Conférence et à la revitalisation du dispositif de désarmement est très encourageant et je l'assure de notre soutien sans réserve à ce qu'il entreprendra dans ce sens. L'Autriche va continuer de suivre de près cette question de façon à garantir, avec les nombreux pays qui la soutiennent dans cette quête, que le suivi effectif de la Réunion de haut niveau aboutisse à un processus de désarmement utile.

Pour l'Autriche, il ne s'agit pas d'une question politique quelconque. Pour les États – tels que l'Autriche – qui ne sont pas parties à des alliances militaires, l'existence d'institutions multilatérales opérationnelles dans le domaine de la sécurité est un facteur capital de leur sécurité. Le désarmement général est une question urgente qui requiert notre plus grande attention. L'impasse dans laquelle stagnent depuis longtemps les instances essentielles du désarmement pose un grave problème de sécurité – problème qu'il est impératif de régler. En l'occurrence, la paralysie n'est pas une solution.

Il a été dit que ce n'était pas l'instance mais l'absence de volonté politique qui posait problème. C'est peut-être le cas, mais les résultats tels que la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel) ou la Convention sur les armes à sous-munitions montrent bien que la volonté politique peut aussi émerger d'un processus de négociation.

L'Autriche attache une grande importance aux institutions multilatérales qui ont apporté la stabilité et la sécurité plusieurs décennies durant. Cependant, ces institutions ne sont pas une fin en soi. En ces temps d'optimisme quant aux questions de désarmement, les populations que nous représentons ici aspirent non pas à préserver les institutions mais à accomplir des progrès de fond.

Ce ne sont ni les compétences, ni l'expérience, ni les idées qui manquent ici, à Genève. De nombreuses propositions intéressantes ont été avancées par les États et les

experts indépendants. L'une des faiblesses de la Conférence du désarmement est son manque d'interaction avec la société civile et l'insuffisance des échanges de vues avec les experts des milieux universitaires et d'autres organisations, et nous remercions ici l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) pour les efforts qu'il déploie pour combler cette lacune. Je vous encourage à faire preuve d'une plus grande ouverture à cet égard. Nous vivons une époque où l'opinion publique de nos pays veut être mieux informée et plus engagée. Ces dernières semaines, nous avons vu ce désir exprimé de façon très claire par la société civile. Il est vraiment dans notre intérêt de mener des discussions ouvertes dans des instances multilatérales.

Pour encourager un dialogue plus systématique et plus transversal avec la société civile, j'ai eu, vendredi dernier, l'honneur d'inaugurer le Centre de Vienne pour le désarmement et la non-prolifération. Ce centre, qui sera géré de façon indépendante par l'Institut d'études internationales de Monterey/Centre James Martin d'études sur la non-prolifération, servira de plate-forme ouverte et transparente pour centraliser les compétences et les avis indépendants en vue de contribuer au discours international sur le désarmement et la non-prolifération. J'espère que cela stimulera le débat à Vienne et permettra d'infléchir les perceptions de la question ici, à Genève. Les questions en jeu sont importantes; exploitons au mieux toutes les forces positives en présence pour progresser de façon réelle et durable sur la voie du désarmement. Je vous remercie de votre attention.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je remercie le Ministre Spindelegger de nous avoir livré ses réflexions, et j'aimerais inviter les délégations à faire part brièvement de leur point de vue et de leurs commentaires sur le mode le plus interactif possible. Les hauts dignitaires sont présents jusqu'à 11 h 50. Cela étant dit, je donne la parole à l'Ambassadeur Luiz Fillipe de Macedo Soares, Représentant permanent du Brésil. Vous avez la parole.

**M. Macedo Soares** (Brésil) (*parle en anglais*): Merci Monsieur le Président. Avant toute chose, je tiens à remercier le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Joseph Deiss, pour l'initiative qu'il a prise de rendre visite à la Conférence du désarmement. C'est là une des décisions novatrices qui ont marqué la présidence suisse. Je souhaite également la bienvenue au Ministre autrichien, M. Spindelegger, et le remercie pour ses paroles aimables.

Lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée générale s'est félicitée de l'accord conclu au sujet de la constitution de ce qui s'appelait alors le Comité du désarmement. L'Assemblée générale avait alors institué non pas la Conférence du désarmement mais la Commission du désarmement, confiant à la Première Commission la tâche de ne traiter que des questions de désarmement et de sécurité internationale. D'où la dimension *sui generis* de l'organe que nous connaissons aujourd'hui, qui n'a pas été créé par l'Assemblée générale et ne figure ni dans la Charte des Nations Unies ni dans l'organigramme, et qui pourtant adresse chaque année son rapport à l'Assemblée générale, laquelle adopte alors une résolution habilitante à des fins budgétaires et administratives ainsi que pour des motifs politiques.

Nous devrions rechercher le meilleur moyen pour l'Assemblée générale et sa Première Commission de soutenir la Conférence du désarmement dans l'accomplissement de sa tâche exclusive de négociation d'instruments juridiques sur le désarmement.

Chaque année, au moins la moitié des représentants permanents auprès de la Conférence du désarmement assistent à la session de la Première Commission, mettant ainsi un contingent de Genève au contact de la culture new-yorkaise. Les sessions de la Première Commission sont une occasion importante pour les États Membres, dont la plupart ne sont pas représentés à la Conférence du désarmement, d'exercer leur influence à la Conférence. Force est d'admettre toutefois que, comme cela s'est produit en octobre dernier, la résolution sur le rapport de la Conférence a été élaborée essentiellement par les six Présidents de la session correspondante de la Conférence, assistés de quelques-uns de ses États membres. Il aurait peut-être été plus intéressant que la résolution émane, en particulier, de délégations d'États qui ne sont pas membres de la Conférence du désarmement.

Les visites des Présidents de la Première Commission à la Conférence avant l'ouverture de la session de l'Assemblée générale constituent une autre initiative utile.

Le Brésil, qui appuie les négociations sur une convention interdisant les armes nucléaires et sur tous les autres points fondamentaux de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement, se félicite du soutien manifesté par l'Assemblée générale à ces objectifs. Merci Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je donne la parole à l'Ambassadeur Zamir Akram, Représentant permanent du Pakistan. Vous avez la parole.

**M. Akram** (Pakistan) (*parle en anglais*): Merci Monsieur le Président. Permettez-moi de commencer par souhaiter la bienvenue à M. Joseph Deiss, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, et à M. Michael Spindelegger, Ministre autrichien des affaires étrangères, présents ce matin à la Conférence du désarmement. Nous avons écouté très attentivement les déclarations de nos distingués invités et nous nous félicitons de l'occasion qui nous est ainsi offerte de dialoguer avec eux. C'est essentiellement dans le contexte des observations faites au sujet de la Réunion de haut niveau et de son suivi que je souhaite intervenir ce matin.

En ce qui concerne la Conférence du désarmement, ses priorités et ses activités dans le domaine du désarmement général et de la maîtrise des armements, nous avons le sentiment que, pour faire avancer nos travaux, tout spécialement dans le cadre de la Réunion de haut niveau et de son suivi, il nous faut prendre en compte les réalités internationales existantes, faute de quoi les travaux que nous menons ici, ou ceux de la réunion de haut niveau ou encore ceux de l'Assemblée générale des Nations Unies, sont voués à l'échec.

La Conférence du désarmement ne fonctionne pas hors de tout contexte, comme nous n'avons cessé de le rappeler. Elle est manifestement sensible à l'évolution de la scène politique internationale. Chaque État modère sa position sur l'ordre du jour de la Conférence en fonction de sa vision de l'environnement de sécurité; il ne le fait certainement pas en fonction d'un quelconque calendrier artificiel, pas plus qu'il ne tente de catapulter une question sur le devant de la scène au détriment d'autres questions tout aussi urgentes, sinon plus. Les travaux de la Conférence et, bien évidemment, de l'ensemble du dispositif international du désarmement ne peuvent progresser que sur la base de la sécurité de tous les États. Toute initiative compromettant la sécurité ne serait-ce que d'un seul État ne peut qu'échouer. L'impasse dans laquelle se trouve la Conférence n'est pas due à son règlement intérieur ou à ses méthodes de travail, mais plutôt aux préoccupations des États quant à la sécurité. Par conséquent, il faut répondre à ces préoccupations si l'on veut contribuer à la bonne conduite des travaux de la Conférence. L'ordre du jour de la Conférence du désarmement englobe un certain nombre de questions primordiales, et un traité sur les matières fissiles n'est pas le seul point inscrit à cet ordre du jour. Aucune question ne saurait bénéficier d'un statut préférentiel au détriment des autres. Malheureusement, nous assistons aujourd'hui à des tentatives pour dépeindre une situation qui présente les négociations sur un tel traité comme étant la seule mesure permettant de jauger la réussite de la Conférence du désarmement. Nous entendons les arguments selon lesquels la seule question mûre pour des négociations est celle d'un traité sur les matières fissiles. Il nous est impossible de souscrire à une telle interprétation, et je suis convaincu qu'un certain nombre de pays, en particulier au sein du Groupe des 21, en conviendraient avec nous.

Nous avons suivi attentivement le débat de la Réunion de haut niveau convoquée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en septembre dernier, à New York, ainsi que les résultats de ce débat. Les déclarations faites au cours de la réunion, en particulier celles prononcées au nom des 118 États membres du Mouvement des pays non alignés, ont bien clairement précisé que la majorité des États Membres de l'Organisation des Nations Unies souhaitaient voir des progrès sur la question du désarmement nucléaire. La Réunion de haut niveau a confirmé ce que l'on savait déjà: objectivement, s'il existe un vaste consensus autour d'une seule question du désarmement au sein de la communauté internationale, c'est bien sur l'importance qu'il y a à accomplir des progrès tangibles sur la voie du désarmement nucléaire. La Conférence devrait répondre à cet appel et devrait se garder d'approuver, directement ou indirectement, une approche ou une préférence qui ne jouit pas du soutien de la majorité des membres de la communauté internationale.

Il serait utile également de réfléchir à l'impasse dans laquelle la Conférence du désarmement se trouve depuis plus de douze ans, et de voir comment les grandes puissances de ce monde ont entravé tout examen de la question d'un traité sur les matières fissiles au cours de cette même période, alors qu'elles-mêmes s'efforçaient de parvenir à un niveau de suffisance stratégique de leurs stocks. Elles ont déclaré que la question d'un traité sur les matières fissiles serait mûre pour des négociations une fois ce niveau de suffisance atteint. Comment le traité proposé est-il censé contribuer au désarmement nucléaire alors qu'il n'a désormais plus aucun coût pour les grandes puissances nucléaires? Dans un tel contexte, j'ai été très heureux d'entendre le Président de l'Assemblée générale déclarer que tous les États qui détiennent des armes nucléaires doivent prendre des mesures pour réduire leurs stocks d'armes nucléaires. Nous adhérons complètement à cette démarche.

S'agissant du désarmement nucléaire, la question des garanties de sécurité négatives est, elle aussi, pressante et mérite d'urgence l'attention de la Conférence du désarmement. Le débat tenu récemment à la Conférence sur cette question importante a montré que, contre une minorité dérisoire, les membres de la Conférence souhaitent engager des négociations sur les assurances de sécurité négatives juridiquement contraignantes. Si elles sont menées avec la sincérité voulue, ces négociations pourraient bien être simples mais riches de conséquences.

Nous estimons donc qu'en imputant l'inactivité de la Conférence à son règlement intérieur, on fait fausse route et l'on tente ainsi de poser un diagnostic simpliste et, si je puis me permettre, complaisant, d'une situation internationale politique et stratégique complexe. Toute tentative pour modifier le Règlement intérieur de la Conférence, en particulier la règle du consensus, entraînerait l'effondrement de la Conférence et porterait gravement préjudice à l'ensemble du dispositif de désarmement. Plus important encore, si les négociations sur un traité sur les matières fissiles devaient quitter le cadre de la Conférence du désarmement, les résultats de ces négociations ne seraient pas exhaustifs puisqu'un, voire plusieurs États dotés d'armes nucléaires n'y seraient pas associés. Quant aux débats sur la revitalisation des travaux de la Conférence dans le contexte de la Réunion de haut niveau, nous pensons que pour être crédible, une telle tentative devrait englober toutes les composantes du dispositif international du désarmement, y compris la Commission du désarmement de l'ONU. Cette initiative pourrait être prise en convoquant une quatrième session extraordinaire sur le désarmement, que la grande majorité des États Membres de l'ONU appellent de leurs vœux. Notre distingué collègue, l'Ambassadeur du Brésil, a déjà expliqué combien la première session extraordinaire consacrée au désarmement et l'orientation donnée à cette réunion fondatrice sur la question du désarmement nucléaire avaient grandement contribué à nos travaux et à notre existence en tant qu'instance. Il semble que nous nous soyons égarés et peut-être nous faudra-t-il, pour revenir à nos objectifs premiers, convoquer une autre session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement. Monsieur le Président, je vous remercie.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Merci beaucoup. Je donne la parole à l'Ambassadeur Wang Qun, Représentant permanent de la Chine. Vous avez la parole.

**M. Wang** (Chine) (*parle en chinois*): La délégation chinoise souhaite la bienvenue au Président de la soixante-cinquième Assemblée générale des Nations Unies, M. Deiss. Elle le remercie de sa présence à la Conférence du désarmement et salue ses efforts en faveur du processus multilatéral de désarmement. Nous souhaitons également la bienvenue au Ministre autrichien des affaires étrangères, M. Spindelegger. Nous avons écouté avec attention M. Deiss soutenir les travaux de la Conférence et promouvoir le suivi de la Réunion de haut niveau pour faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement. La Chine estime que les activités de suivi de cette réunion doivent prendre en compte les éléments suivants.

Premièrement, il convient d'évaluer en priorité les retombées de la Réunion de haut niveau de l'an passé pour la Conférence du désarmement. Cette réunion visait à revitaliser les travaux de la Conférence. Les parties sont invitées à réfléchir sérieusement et à évaluer objectivement si la Réunion de haut niveau permet d'atteindre ce but.

Deuxièmement, s'agissant des activités de suivi de la Réunion de haut niveau, il convient d'écouter attentivement les avis de tous les États parties à la Conférence. La Chine souhaite que ces activités renforcent la Conférence du désarmement et lui donnent plus de poids, respectent et préservent la règle du consensus et accordent une grande importance aux inquiétudes légitimes de tous les pays en matière de sécurité, en les traitant sur un pied d'égalité.

M. Deiss souhaite que la Conférence joue un rôle phare et encourage les progrès dans le domaine du désarmement. La Chine approuve complètement sa position. Nous pensons que les travaux de la Conférence du désarmement sont bien engagés. Le programme de travail a été adopté et les discussions sur les questions de fond sont abordées dans l'ordre. La Chine souhaite apporter son soutien à la Conférence pour que démarrent au plus tôt les négociations sur le traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, et les travaux de fond. Nous espérons que les parties concernées accorderont de l'importance à cet élan positif et le préserveront, qu'elles parviendront à un consensus, qu'elles poursuivront leurs efforts communs, qu'elles aideront à redynamiser la Conférence du désarmement et qu'elles s'efforceront de progresser rapidement. La Chine ne ménagera pas ses efforts pour atteindre ces objectifs.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Corr, Représentant permanent de l'Irlande.

**M. Corr** (Irlande) (*parle en anglais*): Merci Monsieur le Président. Je souhaite la bienvenue à M. Joseph Deiss, Président de l'Assemblée générale, et le remercie pour la déclaration qu'il a faite ce matin. Je souhaite également la bienvenue au Ministre autrichien des affaires étrangères, M. Spindelegger, à cette session de la Conférence du désarmement, et le remercie pour sa déclaration.

Monsieur le Président, je prends la parole au nom de l'Allemagne, du Canada, de l'Irlande, de l'Italie, du Mexique, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, des Philippines et de la Suisse. Nos pays ont décidé de faire une déclaration conjointe afin de faire usage de la façon la plus efficace du temps disponible limité. Nous souhaitons vous remercier, Monsieur le Président de l'Assemblée générale, de nous avoir fait part de vos espoirs, de vos attentes et de vos préoccupations, et nous avons hâte de partager avec vous nos vues et nos idées. C'est la première fois qu'un président de l'Assemblée générale prend la parole devant la Conférence du désarmement et c'est, par conséquent, un moment historique représentatif du point critique où se trouve la Conférence actuellement. Pourtant, la visite du Président de l'Assemblée générale est on ne peut plus naturelle si l'on considère que:

- La première résolution adoptée par l'Assemblée générale en 1946 portait sur le désarmement, question qui n'a cessé depuis lors d'être hautement prioritaire;
- L'Assemblée générale a convoqué la première session extraordinaire consacrée au désarmement, au cours de laquelle ont été définis les buts, les principes et les priorités qui gouvernent notre fonctionnement;
- Enfin et surtout, l'Assemblée générale, qui rassemble tous les États Membres de l'ONU, demande régulièrement à la Conférence d'entreprendre certaines tâches et reçoit chaque année un rapport que lui soumet la Conférence.

Votre présence ici aujourd'hui est très importante et tombe à point nommé, compte tenu des attentes du monde extérieur quant aux possibilités que la Conférence aborde les questions de désarmement en suspens, parce qu'il y a nécessité de rappeler à la Conférence sa responsabilité de s'acquitter de son mandat et de négocier; et parce que l'Assemblée générale observe le blocage à la Conférence du désarmement avec une impatience grandissante et une grande inquiétude. À cet égard, l'adoption sans mise aux voix d'une résolution sur le suivi de la Réunion de haut niveau (A/RES/65/93) atteste l'intérêt que porte l'Assemblée générale à la poursuite de la surveillance de la situation et à la contribution qu'elle peut apporter à une solution.

Concrètement, nous souhaiterions suggérer aujourd'hui que l'Assemblée générale engage à sa soixante-cinquième session et au titre de son point de l'ordre du jour sur le suivi de la Réunion de haut niveau, un débat sur la revitalisation du mécanisme visant à assurer le désarmement, y compris la Conférence du désarmement. Un débat spécifiquement axé sur cette question s'impose de toute urgence. Il devrait se tenir dans un proche avenir et faciliter le passage à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, au cours de laquelle, selon nous, des solutions devraient être trouvées à ce problème important. Le débat devrait reposer sur des contributions de fond incluant celles émanant de Genève.

Nos délégations sont disposées à prendre activement part tant aux préparatifs du débat qu'au débat proprement dit. Monsieur le Président, je vous remercie.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Merci beaucoup. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Idriss Jazaïry, Représentant permanent de l'Algérie. Vous avez la parole.

**M. Jazaïry** (Algérie): Monsieur le Président, je tiens à exprimer notre gratitude au Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, de même qu'au Ministre autrichien des affaires étrangères pour leur présence parmi nous aujourd'hui, qui témoigne de l'intérêt qu'ils portent à la Conférence du désarmement.

Il s'agit d'une occasion solennelle qui nous est offerte d'échanger des vues sur les moyens devant permettre à la Conférence de s'acquitter de son mandat et de réaffirmer ainsi son rôle en tant qu'unique organe multilatéral de négociation en matière de désarmement, comme vient de le rappeler le Président de l'Assemblée générale.

Cette première visite d'un président de l'Assemblée générale, après celle du Secrétaire général de l'ONU le 26 janvier dernier, souligne, s'il en était besoin, l'importance des questions de désarmement dans le programme de l'ONU ainsi que l'importance des préoccupations qui animent la communauté internationale.

La soixante-cinquième session de l'Assemblée générale de l'ONU, à l'instar des sessions précédentes, nous a saisis d'un certain nombre de résolutions demandant, entre autres, à la Conférence d'adopter un programme de travail dans les meilleurs délais et de traiter quelques questions importantes.

Malgré l'urgence qui s'impose, nous n'avons, hélas, pu répondre favorablement à ces appels, prolongeant ainsi l'état de blocage ou de léthargie de la Conférence du désarmement.

Cette situation est spécifique à la Conférence du désarmement que l'on croyait délivrée de la paralysie après l'adoption unanime, sous la présidence algérienne, de la décision CD/1864 en 2009. Parmi les membres de l'équipe des six Présidents de l'époque figurait d'ailleurs l'Ambassadeur Christian Strohal, qui m'a apporté un soutien inestimable à cette occasion.

Ce document, qui était le fruit d'un compromis, constituait une bonne base pour lancer les travaux de fond à condition qu'un tel exercice permette à terme d'évoluer vers des mandats de négociation de l'ensemble des priorités, notamment le désarmement nucléaire ainsi que le rappelait tout à l'heure notre collègue, le Représentant permanent du Pakistan.

C'est dire les mérites d'une démarche globale qui consiste à adopter dans le cadre de la Conférence du désarmement un programme de travail complet et équilibré à même de répondre aux préoccupations de l'ensemble des États membres en matière de sécurité.

L'Algérie continue de croire que la Conférence du désarmement demeure le cadre approprié pour apporter des solutions collectives et négociées, et donc acceptables par tous, pour conjurer les différentes menaces à la paix et à la sécurité internationales.

Nous partageons les préoccupations de S. E. M. Spindelegger concernant le blocage de la Conférence du désarmement. Son maintien ne peut être une fin en soi en l'absence de résultats.

Cependant, nous ne pensons pas que le recours à des cadres parallèles à la Conférence du désarmement permette d'apporter des réponses adéquates aux questions de paix et de sécurité qui sont en cause.

Par ailleurs, comme cela a déjà été souligné par S. E. M. Mourad Medelci, Ministre algérien des affaires étrangères, lors de la Réunion de haut niveau de septembre dernier sur la revitalisation de la Conférence du désarmement, «une session ordinaire de l'Assemblée générale ne saurait dessaisir la Conférence du désarmement de ses prérogatives, voire légitimer la dissociation d'un des thèmes fondamentaux relevant de son mandat».

Ainsi, la convocation d'une quatrième session extraordinaire conformément à la demande formulée dans la résolution 65/66 nous paraît nécessaire en cas de persistance du blocage en vue d'examiner les questions de désarmement dans leur contexte global.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Merci beaucoup. Je donne la parole à l'Ambassadeur So Se Pyong, Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée. Vous avez la parole. Vous êtes le dernier orateur à intervenir.

**M. So Se Pyong** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*):  
Merci Monsieur le Président. La délégation de la République populaire démocratique de Corée se félicite elle aussi de la présence du Président de l'Assemblée générale et du Ministre autrichien des affaires étrangères, qu'elle remercie pour leurs déclarations sur la revitalisation de la Conférence du désarmement.

Les États membres de la Conférence n'ont cessé d'œuvrer et de contribuer au projet de programme de travail et aux tentatives d'engagement des débats de fond. Cependant, tous ces efforts n'ont abouti à aucun résultat notable ces dernières années.

La Conférence du désarmement demeure l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Dans ce contexte, ma délégation estime que toutes les questions ayant trait aux points de l'ordre du jour devraient être débattues dans le cadre de la Conférence et non en dehors, le risque étant sinon que la progression des travaux de la Conférence s'arrête. Comme l'ont souligné les pays non alignés lors de la Réunion de haut niveau l'an dernier, à New York, tout suivi devrait être ouvert et devrait être porté par l'ensemble des États Membres.

Ma délégation est donc d'avis que, comme vient juste de le dire l'Ambassadeur de Chine, toutes les activités de la Conférence devraient être traitées de façon exhaustive et équilibrée et que le principe du consensus tel qu'exposé dans le Règlement intérieur de la Conférence devrait être strictement observé. Parallèlement, les préoccupations légitimes de tous les pays devraient être également prises en compte. C'est là le point de vue de ma délégation. Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Merci beaucoup. Je donne la parole à M<sup>me</sup> Jo Adamson, Représentante suppléante du Royaume-Uni, et la prie de m'excuser: je m'étais trompé en prenant note des orateurs. Madame, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Adamson** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*): Merci beaucoup, Monsieur le Président. Permettez-moi aussi de remercier nos deux visiteurs éminents d'avoir pris du temps sur leur programme bien chargé. Je pense que, d'après ce que nous avons entendu aujourd'hui, vous allez percevoir le grand intérêt qu'il y a à développer les échanges entre New York et Genève au sujet de l'avenir de la Conférence du désarmement et du dispositif en matière de désarmement.

J'aimerais revenir sur un point que j'ai signalé lorsque le Secrétaire général était ici, en janvier, et qui a à voir avec le rôle que le Conseil consultatif pour les questions de désarmement peut jouer cette année. Je pense que nous avons tous conscience que cette année n'est pas une année ordinaire pour la Conférence du désarmement. Par conséquent, au moment de s'engager dans la prochaine session de l'Assemblée générale, en octobre, je pense qu'il faudrait saisir chaque occasion qui se présente d'interagir avec le Conseil consultatif. Je me demande donc si le Conseil consultatif peut avoir accès – par l'intermédiaire de l'Assemblée générale elle-même, peut-être – à certains des mécanismes dont nous disposons, y compris la Conférence du désarmement et la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies, pour solliciter les vues des membres qui les composent.

Bon nombre de mes collègues ont parlé de la nécessité de tenir un débat ouvert, point de vue que je partage entièrement. Je pense que vous avez entendu des déclarations très précises de la part de collègues ici exposant leurs propres préoccupations, et j'espère que vous transmettez au Secrétaire général et au Conseil consultatif le message qu'ils devraient étudier les moyens de communiquer avec nous, ici et à New York, avant que nous n'arrivions à la prochaine session de l'Assemblée générale, en octobre, et que nous devions nous presser d'adopter une résolution. Je pense que nous avons devant nous quelques mois durant lesquels nous devrions exploiter au mieux les compétences du Conseil. Je vous remercie encore d'être venus jusqu'à nous et de nous consacrer ainsi de votre temps.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Merci beaucoup. Je donne la parole au Président de l'Assemblée générale pour qu'il réponde brièvement. Vous avez la parole, Monsieur le Président.

**M. Deiss** (Président de l'Assemblée générale des Nations Unies): Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, je remercie tous les intervenants de leur contribution à cette discussion et je me réjouis de ce que, à Genève aussi, comme vient de le dire la représentante de la Grande-Bretagne, on souhaite une interaction plus intense entre Genève et New York. Je garderai ceci à l'esprit et c'est bien l'un des buts de ma visite aujourd'hui chez vous. Je ne suis pas là pour vous faire des reproches, ou des critiques, ou pour donner une opinion sur des sujets concrets. J'aimerais quand même vous donner deux éléments de réponse à toutes les questions qui ont été soulevées, et vous expliquer ma position.

Le premier élément est que mon objectif, mon but, mon rôle je pense, est de renforcer autant que possible notre Organisation des Nations Unies, de renforcer sa crédibilité. Je ne peux qu'applaudir lorsque le Représentant permanent de la Chine nous appelle aussi à jouer davantage un rôle moteur. Nous sommes, aux yeux des hommes et des femmes à travers le monde, des organismes – que ce soit l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité ou votre Conférence – qui doivent montrer la voie à suivre. Alors nous devons répondre à ces attentes et mes efforts vont dans cette direction. Étant ici avec vous pour parler de désarmement, je vous rappelle simplement que les trois premiers objectifs énoncés dans notre Charte sont le maintien de la paix et de la sécurité (quel sujet pourrait être plus pertinent que le désarmement à cet égard?), la coopération (nous devons tous essayer de coopérer) et, plus important, l'amitié entre les peuples. Lorsque vous êtes bloqués dans vos discussions, réfléchissez peut-être à ces injonctions à ne pas seulement défendre les intérêts de chacun des pays, ce qui est tout à fait légitime, mais aussi à chercher le bien commun et l'amitié entre les peuples.

Je suis aussi ici, puisque je n'ai aucune fonction officielle dans mon pays, pour représenter le citoyen, le simple homme ou la simple femme de la rue. Nous devons tous, que ce soit ici ou à New York, nous interroger sur ce qu'attendent de nous toutes ces personnes qui savent, pour en revenir aux armements, que tout armement un jour ou l'autre – le passé récent est là pour le démontrer – peut se retourner contre les simples civils. En outre, toute utilisation d'arme nucléaire implique la prise en charge ou l'acceptation de dommages terribles dans la population civile. Alors ces simples civils se disent: que font-ils à New York, que font-ils à Genève? Je vous invite véritablement à faire en sorte que nous puissions apporter des solutions. Lorsque nous avons des ouvriers chez nous pour réparer la maison, nous vérifions tous les soirs la mesure dans laquelle ils ont avancé, s'ils ont fait leur travail ou pas. Sachez que la population civile se pose ces questions. C'est pourquoi je vous invite à accepter cet appel lancé à la Conférence pour qu'elle joue un rôle moteur.

Enfin, j'aimerais quand même répondre à l'intervenant de l'Irlande, qui pose une question en particulier. Je peux vous dire d'abord que, parmi les points qui restent à programmer (*points non encore définis pour les séances plénières*), il faut mentionner le suivi de la Réunion de haut niveau tenue le 24 septembre, la revitalisation, etc. Lors de mon prochain rendez-vous avec le Secrétaire général, puisque nous devons travailler étroitement ensemble, nous aborderons cette question, je vous le promets.

Voilà, Mesdames et Messieurs. Il y avait encore une question de l'intervenant du Pakistan. À propos de mon affirmation selon laquelle tout le monde doit réduire ses arsenaux – et là, je parle à titre personnel, par conviction personnelle –, je pense que nous devons tous rechercher la solution ultime comme étant, en tout cas, un monde sans arme nucléaire, et ce pour la raison que je vous ai donnée à l'instant, à savoir qu'il n'est pas possible d'imaginer l'utilisation d'une arme de ce type sans toucher gravement la population civile. Or ceci est fortement contraire aux principes de notre Organisation.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Avant qu'ils nous quittent, nous aimerions remercier le Président de l'Assemblée générale, M. Deiss, et le Ministre M. Spindelegger pour les pensées et les messages politiques extrêmement clairs dont ils nous ont fait part. Nous tenons également à les remercier des idées qu'ils ont exposées et nous ne doutons pas, Monsieur le Président, que l'Assemblée générale continuera d'œuvrer également à la revitalisation de cette instance. Des idées ont été mises en avant ici, il a été fait mention du Conseil consultatif. Je tiens à vous dire que vous pouvez compter que cette instance continuera de s'efforcer de s'acquitter de son mandat.

Nous allons maintenant suspendre la séance pour quelques minutes, le temps de raccompagner le Président de l'Assemblée générale et le Ministre à la sortie de cette salle, après quoi nous reprendrons le cours de nos travaux.

*La séance est suspendue.*

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je tiens à vous remercier de votre participation. Je suis convaincu de l'utilité de l'échange que nous venons d'avoir. Nous parvenons à le mettre en place selon les mêmes modalités que pour le Secrétaire général. Je voudrais simplement vous dire que cet après-midi, la première oratrice à intervenir, à 15 h 30, sera la Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, suivie, à 15 h 45 – cette heure étant donnée à titre purement indicatif bien entendu –, du Ministre canadien des relations extérieures, puis du Ministre finlandais des relations extérieures, du Ministre turc des relations extérieures et du Vice-Ministre mexicain chargé des affaires multilatérales et des droits de l'homme. Voilà notre programme pour cet après-midi.

Quelqu'un souhaite-t-il poser une question ou faire part d'une préoccupation?

Cela ne semblant pas être le cas, nous levons la séance, en vous remerciant encore pour votre participation. Nous reprendrons à 15 h 30.

*La séance est levée à 12 h 10.*